

*A Toulouse, ce 6 Ventose, 5e année de la République.*

*Copie d'une Lettre écrite par le citoyen Cabos cadet, Marchand, Agent municipal de la Commune de Basiéges, département de haut-Garonne, au citoyen Estadens, Membre du Conseil des Anciens.*

Mon cher ami Estadens, celle-ci est pour vous témoigner mon ancienne amitié, et mon attachement à votre chère personne, et pour savoir l'état de votre santé que je souhaite qu'elle soit des plus portantes, et en même tems pour vous dire que je suis été à Toulouse pour affaires pressantes. Je suis été arrêté au faubourg de Saint-Michel par plusieurs personnes, dont voici le résultat. L'on m'a forcé de donner mon nom et ma signature; et l'on fait signer pour soi-disant maintenir la Municipalité. J'ai voulu savoir le motif de cela; l'on m'a failli assommer de coups de trique. Ceux qui m'ont fait cette sottise ou assassinat sont les citoyens Lasserre, Boucher et Campistron, fabricant de chandelles, et Paqué, sculpteur, tous de Saint-Michel. En revenant, je passai à la porte St.-Etienne avec Botes, boulanger de Basiéges; nous fûmes attaqués pour même fait par un frocard ex-carme, et un autre appelé Estrade, marchand de bois. Ils ont voulu nous forcer à signer pour le maintien de la Municipalité. Ils vont même faire signer les gens jusqu'à Blagnac et Castanet (1); je puis le leur prouver. L'on n'est pas en sûreté dans les rues à cause du terrorisme. Je vous en supplie, les larmes aux yeux. L'on nous a assommés; c'est pire qu'une forêt. Veuillez faire en sorte de tirer ces brigands qui vendent tous les effets des hôpitaux, et pillent tout. Vous pouvez m'excuser de la lettre mal écrite, et à cause des coups de bâton que les terroristes m'ont massacré. Je suis avec l'attachement le plus sincère, et suis pour la vie, votre bon ami.

*Signé CABOS, cadet.*

Pour copie conforme, ESTADENS.

Un autre citoyen, nommé Dubous, employé au département, se plaint de ce que le citoyen Gaubert, chef de bureau, parent et ami de Vadier, l'a fait signer la pétition en faveur des municipaux de Toulouse, en lui disant que c'étoit à raison des appointemens des employés. Il réclame la radiation de son nom, attendu qu'on a surpris sa bonne foi; qu'il désavoue les faits contenus dans ladite pétition, et qu'il a signé celle qui fut présentée au Conseil, le 28 du mois dernier.

Pour copie conforme, ESTADENS.

---

(1) Deux villages éloignés, l'un de deux lieues, l'autre de trois lieues de Toulouse.



